



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Procuration : 0

Votants : 10

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le dix avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, Nicolas ROUSSEL, Christophe MAZEAU, Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES: Mathieu LEVIGNAT

SECRETAIRE : Elodie QUEVAL

Date de convocation : 03/04/2024

DÉLIBÉRATION APPROUVANT LE BUDGET PRIMITIF (2024 / 0015)

Monsieur le Maire, après avoir présenté le budget primitif de l'année 2024, demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 637 326.97 Euros

Dépenses et recettes d'investissement : 87 582.91 Euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2024

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures
Par délégation du Maire,

L'adjoint, Brigitte FAURE

